

Motion adoptée à l'unanimité
lors de la session du 27 novembre 2024

« Notre agriculture mérite mieux que le Mercosur ! »

Le projet d'accord commercial de libre-échange en cours de discussion entre l'Union européenne et les pays du Mercosur (Brésil, Argentine, Uruguay, Paraguay et Bolivie) fait craindre, outre son incompatibilité avec l'accord de Paris et des conséquences environnementales désastreuses, une concurrence déloyale pour nos productions agricoles françaises et nivernaises.

En effet, ce projet entend supprimer progressivement les droits de douane appliqués aux échanges entre l'UE et le Mercosur et ouvrir des quotas additionnels, sans droits de douane ou à taux réduits, notamment sur le bœuf, la volaille, le maïs, le sucre ou encore l'éthanol.

De plus, l'absence de réciprocité des normes environnementales et sanitaires entre l'UE et le Mercosur atteste, s'il en était encore besoin, qu'il s'agit bien d'un accord déséquilibré conclu au détriment des producteurs et des éleveurs de nos territoires.

La mobilisation contre ce traité, dont les orientations sont à rebours des attentes des agriculteurs, mais également des consommateurs, confirme, à l'image de ce que nous avons entrepris dans le département, la nécessité de développer et de renforcer les outils et les aides en faveur d'une agriculture durable et de proximité.

En 2024, le Conseil départemental de la Nièvre mobilisait plus de 1,5 millions d'euros pour la modernisation des exploitations agricoles, les contrats de projet individuels et la diversification agricole, l'aide aux CUMA pour les jeunes, le soutien aux structures agricoles notamment bio, le soutien aux abattoirs de proximité (Corbigny, Cosne-sur-Loire), aux outils de transformation de la filière viande (Luzy et Saint-Benin-d'Azy) et au développement de débouchés de produits nivernais dans la restauration collective (collèges).

Ces actions concrètes et engagées, bâties dans un dialogue étroit avec les agriculteurs et les Nivernais, pour le renforcement et le développement du « made in Nièvre » ne pourront être confortées sans un soutien énergique du gouvernement aux agriculteurs et aux collectivités qui les accompagnent, mais également sans le retrait pur et simple du projet d'accord commercial de libre-échange entre l'Union européenne et le Mercosur.

Aussi les élus du Conseil départemental de la Nièvre réunis en session plénière demandent à la présidente de la Commission européenne :

- le retrait pur et simple du projet de traité de libre-échange.